



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Transports Routiers et Véhicules
Division des Transports Routiers
Cellule Régulation des Transports Routiers
Affaire suivie par : Lisa MALGONNE

Ref: 44 - / 2023-32040

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

A Nantes

**La directrice régionale,
à
A.S TRANSPORT
3 RUE FLORA TRISTAN
44400 REZE**

Objet : Demande d'autorisation d'exercer la profession de transporteur public routier de marchandises

PJ: 1

Monsieur,

Je vous adresse ci-joint l'attestation de la DREAL vous permettant de demander au Greffe du tribunal de commerce l'inscription de l'entreprise « **A.S TRANSPORT** » au registre du commerce et des sociétés.

L'inscription de cette entreprise au registre des entreprises de transport par route donnant lieu à la délivrance de l'autorisation d'exercer et des titres de transport correspondant sera réalisée à réception :

- du numéro unique d'identification délivré par l'INSEE (numéro SIREN à 14 chiffres) que vous voudrez bien nous communiquer, via votre dossier de démarches en ligne n°2023-32040.

Je vous précise que l'activité indiquée au registre du commerce et figurant sur l'extrait kbis doit être celle de **transport public routier de marchandises et/ou de location de véhicules industriels avec conducteur au moyen de véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de PMA.**

Je vous indique par ailleurs qu'en application de l'article R3411-14 du Code des transports, tout changement de nature à modifier la situation de l'entreprise au regard de son inscription devra être porté à la connaissance de la DREAL, **dans un délai de 28 jours.**

Je vous informe en outre, que l'exigence de capacité financière sera vérifiée au regard des comptes annuels de l'entreprise, certifiés, visés ou attestés par un expert comptable, un commissaire aux comptes, un centre de gestion agréé ou une association de gestion et de comptabilité.

Ces comptes annuels, figurant dans la déclaration fiscale de l'entreprise, seront transmis à la DREAL par l'administration fiscale.

L'entreprise qui n'est pas tenue de déposer une déclaration fiscale accompagnée de comptes annuels (micro-entreprise) devra transmettre à la DREAL, dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice comptable, ses comptes annuels établis dans les conditions prévues aux articles L.123-12 à L.123-23 du code de commerce et certifiés, visés ou attestés par un expert-



Tél : 02.72.74.77.22
Mél : dtr.strv.dreal-paysdelaloire@developpement-durable.gouv.fr
5 rue Françoise Giroud - CS 16 326 - 44 263 NANTES cedex 2

comptable, un commissaire aux comptes, un centre de gestion agréé ou une association de gestion et de comptabilité.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Par délégation,
L'Adjointe à la Cheffe de la Cellule
Régulation des Transports Routiers,

Annick
SABOURET

annick.sabouret

Signature numérique
de Annick SABOURET

annick.sabouret

Date : 2023.08.31

17:29:59 +02'00'



Tél : 02.72.74.77.22
Mél : dtr.strv.dreal-paysdelaloire@developpement-durable.gouv.fr
5 rue Françoise Giroud - CS 16 326 – 44 263 NANTES cedex 2



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Service Transports Routiers et Véhicules
Division des Transports Routiers
Cellule Régulation des Transports Routiers

**REGISTRE DES ENTREPRISES DE TRANSPORT
DE MARCHANDISES PAR ROUTE**

Inscription d'une entreprise

ATTESTATION DE CONFORMITÉ

Je soussignée, Annick SABOURET, Adjointe à la Cheffe de la Cellule Régulation des Transports Routiers, certifie que **M. Soulaymane ACHARAI, président**, a déposé auprès de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire une demande d'autorisation d'exercer la profession de transporteur public routier de marchandises pour **la SAS** :

dénomination sociale : **A.S TRANSPORT**
adresse du siège social : **3 RUE FLORA TRISTAN
44400 REZE**

au sein de laquelle le gestionnaire de l'activité de transport sera :

prénom, nom : **M. Soulaymane ACHARAI**
né(e) le : **25/04/1998 à AIT OUGANOUNE, DEMNATE (MAROC)**
domicilié(e) : **3 RUE FLORA TRISTAN
44400 REZE**

La demande remplit les exigences d'accès à la profession de transporteur requises par le Code des transports.

L'inscription de cette entreprise au registre des entreprises de transport par route sera réalisée dès la production, par les soins du demandeur, **du numéro unique d'identification** délivré par l'INSEE (numéro SIREN à 14 chiffres). Je vous précise que l'activité indiquée au registre du commerce et figurant sur l'extrait kbis doit être celle de **transport public routier de marchandises et/ou de location de véhicules industriels avec conducteur au moyen de véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de PMA.**

Par délégation,
L'Adjointe à la Cheffe de la Cellule
Régulation des Transports Routiers,

**Annick
SABOURET
annick.sabouret**

Signature numérique
de Annick SABOURET
annick.sabouret
Date : 2023.08.31
17:30:50 +02'00'



Tél : 02.72.74.77.22
Mél : dtr.strv.dreal-paysdelaloire@developpement-durable.gouv.fr
5 rue Françoise Giroud - CS 16 326 - 44 263 NANTES cedex 2